© Lecarpentier Lydie - Région Occitanie

LE TOURISME ET L'AIDE AUX ENTREPRISES AU CŒUR DU DÉPLACEMENT DE CAROLE DELGA À LOURDES

Jeudi 24 septembre 2020

La crise sanitaire a eu des conséquences très fortes sur l'économie touristique de Lourdes et plus largement, sur l'ensemble du département et de la région. Pour la 1ère fois de son histoire, le sanctuaire a fermé ses portes pendant 2 mois, et la saison des pèlerinages a été quasiment blanche. Je comprends l'inquiétude des Lourdais et des Lourdaises et je tiens à leur témoigner de tout mon soutien, et leur dire que nous sommes à leurs côtés. Aujourd'hui, face à la reprise de l'épidémie, nous devons redoubler d'effort. Nous travaillons conjointement avec l'Etat, les collectivités locales, les professionnels et acteurs locaux pour établir un plan de relance spécifique à Lourdes. Nous devons continuer à renforcer notre soutien aux professionnels du tourisme.

© Boutonnet Laurent - Région Occitanie

Carole Delga
Présidente de la Région Occitanie/ Pyrénées-Méditerranée

Le Plan Lourdes, un plan de relance spécifique pour soutenir l'économie lourdaise

Depuis le mois de mars, la Région a pleinement pris la dimension de la crise afin de soutenir l'économie lourdaise notamment par la mise en place de 1ères mesures d'urgences. Elles seront complétées par un **plan d'action spécifique de soutien aux professionnels du tourisme lourdais** engagé avec l'Etat et en lien avec les orientations de la mesure 21 du plan national en faveur du tourisme et de celles votées par la Région au titre du plan de relance tourisme.

Ce plan de relance intégrera des mesures d'urgence afin de **garantir la pérennité des entreprises et de l'emploi local** mais également des perspectives d'avenir pour **préparer l'évolution du tourisme** de Lourdes avec notamment sa forte clientèle à caractère religieux et sa spécificité estivale.

Ce plan de relance a pour ambition :

- de **soutenir les investissements et le développement des entreprises** notamment au travers du Pass et du Contrat de relance propres à Lourdes. Viendront s'ajouter des actions spécifiques visant à favoriser une nouvelle offre foncière à destinations des entreprises touristiques, du commerce et de l'artisanat lourdais,
- de définir et mettre en place **un plan de requalification urbaine d'envergure** avec le dispositif cœur de ville, le contrat d'agglomération, le contrat bourg-centre ou le contrat de Grands Sites Occitanie. Il intègrera également les investissements liés au sanctuaire,
- d'engager un **travail collectif sur le sujet de la mobilité** afin de recenser les offres de transport et améliorer la lisibilité des informations d'accessibilité et de transport sur les différents sites,
- de promouvoir **la destination Lourdes** pour faire de ce site un haut lieu de la spiritualité à l'international tout en tenant compte de l'enjeu de la saisonnalité. Il s'agit également d'élargir la dimension de la destination Lourdes aux Pyrénées.

Pour établir ce Plan, l'Etat et la Région en étroite collaboration avec l'ensemble des partenaires du territoire (Conseil Départemental des Hautes-Pyrénées, l'Agglomération Tarbes-Pyrénées, la Ville de Lourdes, les représentants socio-professionnels de Lourdes, l'Aéroport de Tarbes-Lourdes ainsi que les Sanctuaires Notre-Dame de Lourdes), BPI France et la Banque des Territoires ont mis en place un comité de pilotage en charge d'élaborer le plan d'actions territorial en faveur de Lourdes.

La Région Occitanie présentera le plan de relance Lourdais en lien avec les actions de l'Etat lors de la Commission Permanente du 11 décembre 2020.

La Région Occitanie aux côtés des professionnels du tourisme

Depuis 2016, la Région est aux côtés des professionnels du tourisme lourdais. **46 dossiers ont été soutenus pour un total de 2,5 M€ d'aides** dont plus de 2 M€ en subventions et 440 000€ en avances remboursables. La Région a également mobilisé une enveloppe de **550 000€ au titre du dispositif des Grands Sites Occitanie – commune de Lourdes**.

Dès le début du mois d'avril, la **Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée a adopté des mesures d'urgence nécessaires à la sauvegarde de l'activité touristique**.

Ainsi, en complément du Fonds National de Solidarité, la Région a adopté son propre fonds de solidarité, afin, dans un premier temps, de compléter l'aide de l'Etat par un soutien à la trésorerie dès 40% de perte de chiffre d'affaires. Ce fonds a ensuite été adapté en une aide directe de 1 000 à 4 000 €, en fonction de la taille de la structure, s'adressant aux indépendants jusqu'aux entreprises de 50 salariés.

Au titre du Fonds de Solidarité Etat – Région près de **2 500 dossiers** ont été soutenus sur la commune de Lourdes pour un montant total d'aide de près de **3,5 M€**.

En Occitanie, près de 580 entreprises (tout secteur confondus) ont bénéficié d'un Pass Rebond pour un montant total de près de 35 M€. **Plus de 20 dossiers lourdais ont été votés ou sont en cours d'instruction au titre des PASS et Contrat tourisme pour un montant cumulé d'aides de près de 3,3 M€**.

Parallèlement, **la Région a lancé le PASS Rebond**, dans la continuité de ses PASS existants, qui est une aide à l'investissement, allant jusqu'à 200 000 € de subvention. 140 entreprises de la filière tourisme ont été soutenues pour un montant de 9,1 M€.

Depuis juillet, succédant au PASS Rebond, **la Région a mis en œuvre les PASS et Contrat Relance avec des dispositions spécifiques à destination des entreprises touristiques lourdaises** permettant d'accompagner au titre du contrat jusqu'à 50% les investissements des entreprises avec un plafond de de 200 000 € en subvention et de 500 000 € pour les avances remboursables.

Enfin, lancé depuis juillet 2019, afin d'aider à la restructuration financière des entreprises impactées par la crise, le **Fonds Tourisme** sera également réajusté. Ce fonds, de 101 M€, devrait être abondé à la prochaine commission permanente du mois d'octobre à hauteur de 4 M€ permettant de lever 6 M€ complémentaires de la Banque Européenne d'Investissements pour le porter à **111 M€** (dont 39 M€ de la Région). Actuellement, **150 porteurs de projets ont sollicités le fonds** ouvert aux entreprises lourdaises.

+ d'infos sur le plan d'urgence de la Région Occitanie : www.laregion.fr/-Premier-plan-regional-d-urgence-solidaire-economique-et-culturel

Outre ces dispositifs, la Région Occitanie a également mis en place des actions dédiées aux professionnels du tourisme, afin de les aider à faire face aux crises sanitaire et économique qui sévissent aujourd'hui.

► L'OCCAL : la Région, la Banque des Territoires, 12 Départements et 153 Intercommunalités forment un pack pour soutenir les acteurs du tourisme

Lancé en juin dernier, **L'OCCAL** soutient initialement les entreprises du secteur du tourisme, du commerce de proximité et de l'artisanat. Il vient se substituer au fonds de solidarité et propose aux entreprises **une aide à la trésorerie ou une subvention d'investissement** pour répondre aux aménagements imposés par les nouvelles contraintes sanitaires.

Devant la gravité de la crise économique, et sur la base du retour d'expérience des premières demandes, la Région Occitanie, en accord avec ses partenaires, a décidé d'ouvrir **ce dispositif doté de 80 M€ à de nouveaux bénéficiaires** dont les acteurs culturels (sous forme associative ou entrepreneuriale) et de l'évènementiel, les projets d'agritourisme ou d'œnotourisme et les centres équestres. Les critères ont également été assouplis, tant pour les entreprises que pour les communes propriétaires ou gestionnaires d'équipements touristiques ou culturels. Enfin, **les investissements éligibles à l'octroi d'une subvention sont élargis** à toutes dépenses participant à la relance de l'activité et non plus seulement à la seule application des contraintes sanitaires.

En trois mois, la Région Occitanie, la Banque des Territoires, les Départements et les Intercommunalités ont déjà soutenu 382 projets pour un montant de plus de 2M€, dont près de la moitié soutenant des dépenses d'investissements.
Dans le cadre de ce dispositif, **29 entreprises de la Communauté d'Agglomération de Lourdes Tarbes Pyrénées ont été soutenues par la Région pour un montant de près 213 000 €**.

+ d'infos sur le L'OCCAL : www.laregion.fr/loccal

► La Carte Occ'ygène et les billets liO à petits prix : soutenir le pouvoir d'achat des habitants pour défendre les professionnels du tourisme

Afin de permettre au plus grand nombre un départ en vacances malgré la crise et les pertes financières induites par la période de confinement, la Région Occitanie a décidé, en lien avec le Comité Régional du Tourisme et SNCF, de **soutenir le pouvoir d'achat des habitants de son territoire pendant leurs vacances**.

Courts ou longs séjours, avec la **carte Occ'ygène** lancée en juillet dernier, chacun peut bénéficier de tarifs réduits chez 300 prestataires de loisirs, les campings, les villages vacances ou les restaurateurs du territoire régional. Gratuite pour les 18/25 ans et les familles sous condition de ressources, cette carte ne coûte que 20 € aux familles… A condition de vivre en Occitanie.

Depuis son lancement, **plus de 29 000 cartes Occ'ygène ont été remises aux familles et jeunes de la Région dont 380 cartes commandées dans les Hautes-Pyrénées**, bénéficiant ainsi aux habitants de la région, mais également aux acteurs du tourisme qui ont bénéficié ainsi d'un tourisme « dans sa zone ».

+ d'infos sur la carte Occ'ygène : www.tourisme-occitanie.com/decouvrira/la-carte-occ-ygene

Permettant de limiter le poids des transports dans le budget des familles pour leurs vacances et afin d'attirer à la fois le tourisme local et national, la Région Occitanie et SNCF ont proposé pendant tout l'été et encore pendant tous les week-ends du mois de septembre, **plus d'1 million de billets à 1 € train liO.** Cette opération, à laquelle s'ajoutent tous les trajets en cars liO à 2€, a rencontré un franc succès auprès du public.

La fréquentation en juillet et en août a progressé de + 13% en Occitanie, et même de **15% sur la ligne Toulouse-Pau**, qui bénéficie depuis début 2020 de l'**ajout de 2 nouvelles liaisons en train liO. Plus de 142 000 billets à 1€ ont été vendus depuis le 1er juin** sur la ligne.

+ d'infos sur les billets à 1 € : www.ter.sncf.com/occitanie/offres/tarifs-occitanie/billets-1euro // https://lio.laregion.fr/des-petits-prix-toute-lannee

La Région agit pour préserver le cadre de vie, l'environnement et le pouvoir d'achat des habitants du bassin de vie de Tarbes Lourdes Pyrénées

Depuis 2016, la Région a mobilisé **127 M€** en faveur des habitants et projets du territoire, soit **1 037 €** par habitant. Parmi les opérations et projets emblématiques :

- ➡La création d'une salle multisports à **Louey** – **100 000€**
- ➡Réalisation des travaux de création de 3 courts de Padel à **Horgues** – **42 000€**
- ➡Restructuration du self du lycée Marie Curie à **Tarbes** – **2,3 M€**
- ➡Réhabilitation et la mise en accessibilité du lycée Jean Dupuy à **Tarbes** – **10,5 M€**
- ➡Modernisation de l'hôtel Gallia & Londre à **Lourdes** – **200 000€**

© Becus David - Région Occitanie

CONTACT PRESSE
Région Occitanie / Pyrénées-Méditerranée
Coralie MOMBOISSE
Attachée de presse
05 61 33 53 58 | 07 88 56 06 42
coralie.momboisse@laregion.fr

Toulouse
05 61 33 53 49 | 52 75

Montpellier
04 67 22 81 31

service.presse@laregion.fr
@presseoccitanie

@occitanie | laregion.fr